



AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA **BIODIVERSITÉ**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA **BIODIVERSITÉ**

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**



l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité

1.	Les instances	6
2.	Les effectifs et les équipes	7
3.	Les ressources budgétaires	8
4.	Partenariats et activités réseaux	10



Pôle Terrestre

1.	Protection des sites prioritaires de forêt sèche	14
2.	Restauration des forêts sèches	14
3.	Planification et coordination de la stratégie de conservation des forêts sèches	16
4.	Expertises	18
5.	Edition, communication et sensibilisation	18



Pôle Marin

1.	Actualités du pôle	21
2.	Stratégies, planification et coordination	22
3.	Appui à la recherche de financement	24
4.	Suivre l'état de santé des récifs et des ressources exploitées	24
5.	Messurer et lutter contre les menaces sur les récifs et écosystèmes associés et les espèces inféodées	26
6.	Renforcement des compétences	28
7.	Expertises et activités réseaux	29
8.	Communication et sensibilisation	32



Pôle Menaces

1.	Stratégie pays de lutte contre les EEE	36
2.	Traitement des signalements et alertes (cellule de veille)	36
3.	Gestion des EEE établies	39
4.	Formations	44
5.	Expertises	44
6.	Activités réseaux	45
7.	Communication et sensibilisation	45

Annexes

Annexe 1 :	Tableau des effectifs en 2023	48
Annexe 2 :	Organigramme de l'ANCB 2023	50
	Liste des acronymes	52



Agence néo Calédonienne **de la Biodiversité**



Photo : AOM

2023 a été l'année de la transformation : conformément à ses nouveaux statuts entérinés par le journal officiel de Nouvelle-Calédonie le 22 décembre 2022, le Groupement d'Intérêt Public du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) créé en 2011 est devenu **l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité**. Dès janvier, a été engagé l'ensemble des procédures administratives juridiques et financières nécessaires à cette évolution.

ANCB, un nouveau sigle pour une agence qui continue à œuvrer à l'échelle du Pays, comme le faisait le CEN pour protéger et valoriser les habitats naturels, lutter contre les grandes menaces qui érodent la biodiversité, concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'actions opérationnels.

En effet, l'ANCB reste un outil de coopération, de concertation et d'animation qui mutualise les moyens et les compétences au bénéfice de toutes les collectivités compétentes sur l'environnement, dans une perspective de partage de connaissances et des synergies de travail. Un nouveau cycle partenarial commence ainsi.

Les pôles thématiques ont également été renommés, vous trouverez dans ce rapport d'activité leurs nouveaux noms : pôle Menaces, pôle Marin et pôle Terrestre afin de mieux couvrir l'ensemble des thématiques de travail et les enjeux.

La transformation passe aussi par la conception d'un nouveau site web qui sera dévoilé en cours d'année 2024 et une nouvelle identité visuelle que l'on retrouve tout au long des pages de ce premier rapport d'activité de l'ANCB ainsi qu'un nouveau logo.

Bonne lecture !

1 Les instances de l'ANCB

Le Conseil d'Administration qui réunit tous les membres de l'ANCB est l'instance décisionnelle. Le collège principal des membres financeurs publiques regroupe le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les 3 Provinces et l'État. En sont également membres de droit l'Office français de la biodiversité (OFB), le sénat coutumier, ainsi que les deux associations de maires.

Le premier Conseil d'Administration de l'ANCB s'est tenu en février 2023. Il a désigné son nouveau président, M. **Jérémie KATIDJO-MONNIER**, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique.

Le deuxième Conseil d'Administration en fin d'année, a quant à lui permis d'acter l'intégration du WWF France (historiquement membre du CEN) en tant que nouveau membre de l'ANCB. Ce Conseil a également validé deux nouveaux plans d'actions concernant deux stratégies majeures pour le territoire :

- ✔ un nouveau plan d'actions pour la préservation de la Forêt sèche pour la période 2024-2035
- ✔ un nouveau plan d'actions 2023-2028 concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Enfin, ce même conseil a permis de valider la première Programmation triennale de l'ANCB. Ce document prévu par les statuts de l'Agence effectue une prévision de planification de travail pour la période 2024 à 2026.

Parallèlement au Conseil d'Administration, un **Conseil Scientifique de l'ANCB** est créé, il est composé de membres *intuitu personae*. Il se met en place en 2023 pour la première fois en novembre et M. **Fabrice BRESCIA** en a été désigné président. Docteur en écologie animale, il est responsable à l'IAC (Institut Agronomique Néocalédonien) de l'équipe SolVeg (Sol & Végétation) et de l'équipe ARBOREAL (AgRiculture BiODiversité et vALorisation).

Afin de le constituer, il a été procédé dès janvier 2023 à un appel à candidatures au sein des organismes de recherche locaux, du CRESICA et du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La composition du Conseil Scientifique a ensuite été actée par le Conseil d'Administration de l'ANCB. Il est composé de chercheurs issus des organismes présents en Calédonie IAC, IRD, UNC, IFREMER et de l'UNC ainsi que du Muséum National d'Histoire Naturelle.

2 Les effectifs et les équipes de l'ANCB

Les effectifs de l'ANCB sont restés stables. L'organigramme ci-contre en présente l'organisation et les équipes.

L'ANCB a obtenu en avril 2023 l'agrément des services de l'Etat pour l'accueil de Volontaires de Service Civique (VSC).

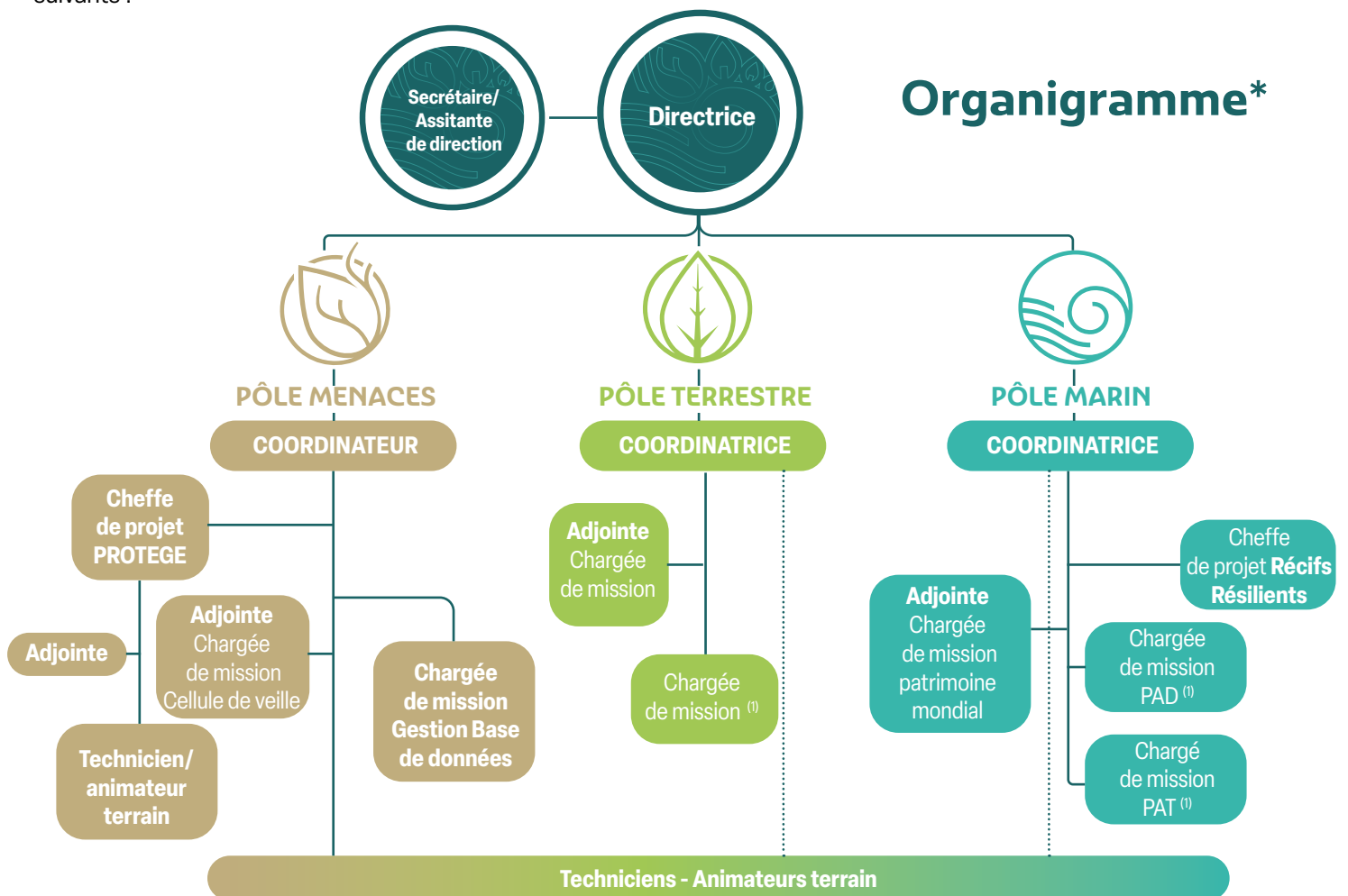
Les procédures de recrutement de trois contrats en VSC ont été mises en place pour suivre les projets suivants :

- ➔ Plan d'actions Dugong (PAD)
- ➔ Plan d'actions Tortues (PAT)
- ➔ Plans d'actions Forêt Sèche

En mai 2023, l'ANCB a également été habilitée par l'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle) à accueillir des TIG.



Organigramme*



L'ANCB s'engage autant que possible à accueillir des stagiaires. En 2023, ont été accueillis :

- ➔ Un élève de 3^{ème} du collège de Païamboué (17-21/07/2023) : stage de « découverte métiers »
- ➔ Un élève de 1^{ère} STAV du Lycée Michel Rocard (19-23/06/2023 ; 21-25/08/2023)

(1) VSC En cours de recrutement - arrivée début 2024

*À partir de 2024

3 Les ressources budgétaires de l'ANCB

Le budget annuel de l'ANCB présenté ci-contre est constitué :

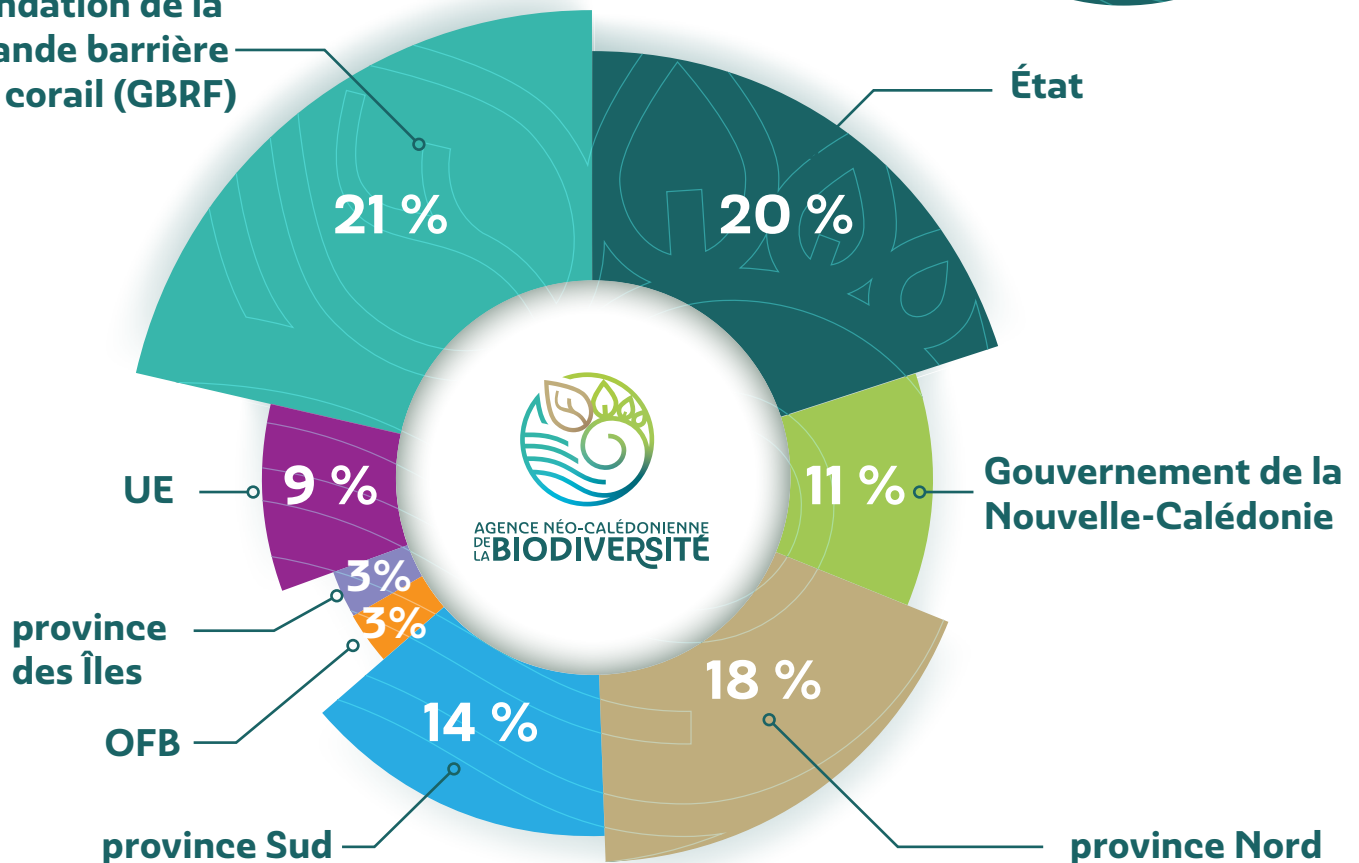
- ✓ Des financements de ses membres,
- ✓ Des fonds recueillis pour la réalisation de projets spécifiques. Cette année, l'équipe de l'ANCB s'est largement mobilisée dans le cadre de l'appel à projet Fonds Vert lancé par l'Etat, et a été lauréate de deux projets obtenus pour les pôles Terrestre et Marin.

**Au total,
ce sont environ
185 M fcfp
qui ont été dédiés au
fonctionnement et à
la mise en œuvre
des projets.**

Fonctionnement ANCB 2023 + projets

Fondation de la
grande barrière
de corail (GBRF)

État





cen.nc

Sur les réseaux, vous
pourrez retrouver
l'actualité de l'ANCB



[ANCB.
NouvelleCalédonie](https://www.facebook.com/ANCB.NouvelleCalédonie)



[Agence néo-
Calédonienne de la
Biodiversité](https://www.linkedin.com/company/Agence-néo-Calédonienne-de-la-Biodiversité)



[Agence
néo-Calédonienne
de la Biodiversité](https://www.youtube.com/Agence-néo-Calédonienne-de-la-Biodiversité)

4 Partenariats et réseaux

De par son caractère multi partenarial, ses champs d'actions géographiques à l'échelle du pays, ses champs d'actions thématiques, son rôle de point focal local, régional ou national, l'ANCB est fréquemment sollicitée, hors programmation annuelle. En 2023, l'ANCB a ainsi été représentée à plusieurs événements internationaux :

- ✔ en février à Vancouver, au 5^{ème} congrès international des aires marines protégées,
- ✔ en octobre au Danemark pour la 5^{ème} conférence des gestionnaires des sites marins du Patrimoine mondial de l'Unesco,
- ✔ en novembre aux Iles Samoa pour la 5^{ème} réunion du Pacific Invasive Learning Network du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) sur les espèces exotiques envahissantes,
- ✔ en novembre à Palaos pour la stratégie de communication sur la conservation des récifs coraliens

L'ANCB a notamment participé aux principaux travaux suivants, initiés par les partenaires :

- ✔ ateliers du séminaire Forêts d'avenir, de la province Sud (03/05/2023)
- ✔ en tant qu'invité expert et conférencier au Master Océan à Nouméa (11/07/2023) et Koné (01/08/2023)
- ✔ ateliers du séminaire pour le futur Conservatoire Botanique de Nouvelle-Calédonie (05/12 et 06/12 et 22/12/2023) :

La mobilisation de l'ANCB a été intense également lors de la semaine de la Fête de la science, du 14 au 18 novembre 2023. Pendant trois jours, des animations ont été réalisées.

- ✔ au lycée du Mont-Dore,
- ✔ au collège de Koné,
- ✔ dans les locaux de l'ANCB à la presqu'île de Foué.



Fête de la Science 18/11/2023 - Lycée du Mont Dore



Fête de la Science 16/11/2023 - Collège de Koné



Fête de la Science 14/11/2023 – Foué - ANCB

Par ailleurs, l'ANCB est invitée à assister aux comités de gestion du **Parc naturel de la Mer de corail** (PNMC) par le service dédié du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Elle est également membre du Conseil d'Administration du **lycée agricole et général Michel Rocard** depuis 2016. Plusieurs partenariats sont en cours avec le lycée. Ils sont détaillés ci-dessous dans les chapitres des pôles Terrestre et Menaces. Une convention globalisée reprenant l'ensemble des éléments de collaboration entre les deux structures a été signée en mars 2023.

Enfin, l'ANCB est associée par l'Office Français de la Biodiversité aux différents jurys pour des appels à projets nationaux, déclinés pour la Nouvelle-Calédonie :

- ☑ atlas de la Biodiversité Communale, ABC (mai 2023)
- ☑ microprojets Te Me Um (juin 2023)
- ☑ appel à manifestation d'intérêt Recherche-Action Espèces Exotiques Envahissantes (août 2023)





Pôle Terrestre



En vue d'atteindre les objectifs pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie, le pôle Terrestre a engagé dans le cadre de son plan d'actions 2023 les opérations présentées ci-après.

Rappel des objectifs pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie sur la période 2013-2022

- **protéger et étendre les sites représentatifs des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie** pour permettre la conservation des habitats et des espèces, et intervenir pour réduire les menaces sur d'autres forêts sèches.
- **doubler le rythme de protection physique des sites de forêt sèche**, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de forêt sèche clôturés.
- **multiplier par 10 les surfaces reboisées**, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires de plantation.

Comité technique (CT) et groupes de travail (GT) animés en 2023

L'évaluation et l'actualisation de la stratégie de conservation des forêts sèches (SFS), la coordination de la gestion des sites prioritaires bénéficiant d'un plan de gestion, et l'élaboration de la programmation triennale du pôle Terrestre pour la période 2024-2026 étaient des actions prioritaires de l'année 2023.

Au total, le pôle Terrestre a organisé 21 réunions avec les partenaires (CT, GT).

Gestion des sites prioritaires

- 6 réunions des GT « opérations et gestion de sites »
- 8 réunions avec propriétaires ou gestionnaires de sites relatives à la gestion et à la planification des opérations de restauration pour l'un des sites

Évaluation et l'actualisation de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie

- 3 réunions de GT Evaluation Forêt Sèche
- 2 réunions de CT Forêt Sèche (CTFS)

Planification des actions du pôle

- 1 réunion de CT de programmation du pôle Terrestre pour élaborer la programmation triennale du pôle Terrestre pour la période 2024-2026
- 1 réunion de CT de programmation pour faire le bilan de l'année 2023 et préciser la planification pour l'année 2024



1 Protection des sites prioritaires de forêt sèche

Protection physique des forêts sèches des sites prioritaires

En 2023, le pôle Terrestre a assuré des missions ponctuelles de surveillance et d'état des lieux des mises en défens sur les sites de Pointe Maa, Déva, Beaupré, Nékoro, et sur les parcelles Ex-nihilo et Plaine de Pindaï.

Les opérations d'entretien de clôture permettant la protection des forêts sèches contre les ongulés envahissants (cerfs et cochons) sont dévolues aux collectivités gestionnaires, délégataires de gestion et à certains propriétaires de site depuis 2018.

Cette année, province Nord, province Sud et SEM Mwe Ara, avec l'appui du pôle Terrestre, se sont fortement mobilisées pour l'entretien et la réparation des mises en défens suivantes :

- ✓ en province Sud : site de restauration de Pointe Maa, forêt sèche littorale de Déva et forêt sèche de Beaupré.
- ✓ en province Nord : forêt sèche de Nékoro, parcelle ex-nihilo et Plaine à Pindaï, et forêt sèche de Tiéa.

En décembre 2023, chacune des clôtures de ces sites sont en bon état.



Mission ANCB - province Sud pour la réparation et l'entretien de la mise en défens et des dispositifs de suivi du site de Pointe Maa

En collaboration avec la SEM Mwe Ara, la province Sud et le Sheraton, l'ANCB a procédé au cadrage du projet de fermeture de la mise en défens de la forêt sèche littorale de Déva, action prioritaire prévue dans le plan de gestion du site. Ce projet, co-financé par l'Etat au titre du Fonds vert, l'OFB, la province Sud, la province Nord et la SEM Mwe Ara sera mis en œuvre en 2024. Une première visite de repérage du futur linéaire de la clôture a



Repérage terrain pour la délimitation de la mise en défens de Déva en présence du Sheraton, de la SEM Mwe Ara, de la province Sud et de l'ANCB

été réalisée en 2023 par l'ANCB, la SEM Mwe Ara, la province Sud (DDDT) et le Sheraton.

Appui technique pour inclure la protection des forêts sèches dans les PUD

L'ANCB met à disposition des communes les ressources cartographiques nécessaires à la prise en compte des forêts sèches dans les projets de territoire, pour les plans de zonages et l'identification des trames vertes. L'ANCB intervient également sur sollicitation des provinces afin de formuler des avis relatifs aux projets d'élaboration et de révision des PUD ainsi qu'aux rapports d'incidence environnementale (RIE) des projets de révision.

En 2023, le pôle Terrestre a ainsi répondu à 3 consultations et 3 enquêtes administratives relatives aux communes de Boulouparis, Dumbéa, Païta et Nouméa.

2 Restauration des forêts sèches

Actions de restauration de forêts sèches

Dans le cadre du projet visant à favoriser la résilience des sites de Pindaï et de Déva, co-financé par l'OFB, la PN, et la PS (projet proposé à l'OFB en 2021), 2755 arbres de forêt sèche ont été mis en terre cette année sur le site de Pindaï, dans un espace forestier dégradé, sous couvert de gaïacs. Coordinée par l'ANCB, la plantation a été réalisée par l'entreprise Nautilus Espaces Verts, en collaboration avec l'association Pi wian maa paari (classe découverte de la tribu de Ouaté).



Mise en terre des plants sur Pindaï
par l'association Pi wian maa paari

Suivi des actions de restauration, capitalisation et diffusion des connaissances

Les parcelles plantées par l'ANCB de 2016 à 2023 sont dotées de dispositifs permettant de suivre la survie des plants mis en terre et la croissance d'un échantillon d'individus.

L'acquisition et la capitalisation de ces données permettent de disposer de données de survie et de croissance durant les cinq premières années suivant les plantations, en vue de renforcer les référentiels techniques concernant les différents essais de restauration.

En 2023, les plantations effectuées sur Pindaï de 2018 à 2023 ont ainsi fait l'objet du suivi. Les données, collectées par un prestataire, sont vérifiées, capitalisées et analysées par le pôle Terrestre afin de compléter les informations sur les espèces cadres de la restauration des forêts sèches.

En 2023, près de 89,1% des plants mis en terre en 2021 étaient vivants.

Un entretien léger durant les 4 années suivant la mise en terre permet de maintenir les dispositifs de suivi des plantations en état et d'intervenir sur certains facteurs influents de la croissance des plants. En 2023, les parcelles plantées en 2019, 2020 et 2021 ont fait l'objet de cet entretien.

Par ailleurs, comme chaque année, l'ANCB a invité les acteurs de la restauration écologique de Nouvelle-Calédonie à transmettre leurs données via un [formulaire](#) standard.

Cette capitalisation de données permet de renseigner un indicateur d'évolution des surfaces de forêt sèche reboisées en Nouvelle-Calédonie conformément aux objectifs fixés dans la stratégie de conservation des forêts sèches.



Suivi des plantations sur Pindaï (ici
état initial de la plantation de 2023)

Dispositifs expérimentaux pour le développement de nouvelles méthodes de restauration

En 2023, le cadrage technique de l'expérimentation de semis direct de graines d'espèces de forêt sèche a été poursuivi, notamment par le choix des sites d'expérimentation et la précision des modalités de partenariat. L'objectif de ce projet est d'expérimenter sur le terrain de nouvelles méthodes de restauration des forêts sèches, et d'acquérir des connaissances techniques et scientifiques préalables au développement de ces méthodes.

Des financements ont été recherchés et mobilisés afin de pouvoir procéder à de premiers essais.

3 Planification et coordination de la stratégie de conservation des forêts sèches

Évaluation de la stratégie de conservation des forêts sèches et nouvelle programmation stratégique

Cette année 2023, le pôle Terrestre a été fortement mobilisé par la **coordination du bilan de la stratégie de conservation des forêts sèches et de sa prospective**. Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier de l'OFB et de l'Etat et menée par le prestataire SEVE. Un bilan et une évaluation de la stratégie mise en œuvre sur la période 2013-2022 ont d'abord été réalisés. La nouvelle stratégie de conservation des forêts sèches à l'horizon 2035 a ensuite été co-construite avec les partenaires à partir des résultats de l'évaluation et des divers ateliers de travail organisés.



Atelier de co-construction de la nouvelle stratégie de conservation des forêts sèches

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une note de synthèse. Le plan d'action 2024-2035 comporte 4 objectifs stratégiques visant à établir des bases spatiales, réglementaires, techniques et organisationnelles, et à mettre en pratique la conservation intégrée des forêts sèches basée sur une approche paysagère :

- ✔ sécuriser les moyens de conservation des forêts sèches
- ✔ mobiliser les acteurs de la gestion intégrée des forêts sèches
- ✔ assurer la résilience de la biodiversité et relancer les dynamiques fonctionnelles des écosystèmes de forêt sèche dans un ensemble de sites jugés prioritaires
- ✔ étendre la surface globale occupée par les forêts sèches.

Recherche de financements

En accord et en collaboration avec ses membres et partenaires le pôle Terrestre s'est employé à mobiliser des fonds pour le fi-

nancement d'opérations de protection et de restauration écologique des forêts sèches par le biais d'une réponse à l'appel à projet Fonds vert, porté par l'Etat, et d'une demande de subvention à l'OFB, dont les réponses ont été favorables.

Le projet proposé est estimé à environ 58,4 M°FCFP. Les financements mobilisés auprès de l'Etat (Fonds vert) et de l'OFB totalisent près de 36 M° FCFP. A cela s'ajoutent les contributions de la PS, la PN, la SEM Mwe Ara, l'UNC, l'IAC et l'ANCB.

Ce projet, s'étalant de 2023 à 2027, vise à renforcer la résilience des forêts sèches des principaux sites de forêt sèche sur foncier public (Presqu'île de Pindaï et Domaine de Déva). Les opérations phares de ce projet incluent :

- ✔ la gestion de la menace des ongulés envahissants sur le site de Déva, notamment grâce à la fermeture de la mise en défens visant à assurer la protection et permettre la restauration de la forêt sèche littorale.
- ✔ la restauration de 11 ha de forêt sèche (8 ha sur Pindaï et 3 ha sur Déva) et l'expérimentation de techniques de reboisement par ensemencement.

Les nouvelles plantations et l'expérimentation de semis direct menée en partenariat avec l'IAC et l'UNC, permettront d'alimenter les référentiels techniques de restauration des forêts sèches.

Élaboration de la programmation triennale

Dans le cadre de l'évolution de la structure, le pôle Terrestre a été mobilisé pour élaborer la programmation de ses activités pour les 3 prochaines années. Une réunion du CT de programmation du pôle a été consacrée au recueil des attentes des partenaires sur les futures missions du pôle Terrestre. Les travaux ont ensuite consisté à l'adaptation de ces attentes aux contraintes de l'ANCB, notamment d'un point de vue budgétaire.

Pour les 3 prochaines années, conformément à la programmation validée par le Conseil d'Administration de l'ANCB, les missions du pôle Terrestre se concentreront essentiellement sur les actions prioritaires de la nouvelle stratégie de conservation des forêts sèches. À partir de 2025, le pôle Terrestre commencera à élargir ses missions en travaillant à l'identification des écosystèmes et zones d'intérêt de Nouvelle-Calédonie.

Coordination des interventions et mutualisation des moyens pour la gestion des sites prioritaires

Le pôle Terrestre coordonne la gestion des **neufs sites prioritaires de forêt sèche** qui bénéficient d'un plan de gestion simplifié validé par le Comité Technique Forêt Sèche en vue d'améliorer la synergie des actions et des moyens techniques pour la

gestion de ces sites.

Cette année, l'ANCB a procédé à l'évaluation de 6 des 9 sites prioritaires de forêt sèche et 5 d'entre eux sont en cours de révision afin de programmer les actions de gestion pour les 5 prochaines années.

Des rencontres entre le pôle Terrestre et les services techniques des provinces ont eu lieu afin de cadrer la méthode d'évaluation et de révision des plans de gestion, de co-construire les nouveaux plans de gestion, de coordonner la gestion, et de procéder au transfert de certaines opérations (surveillance et maîtrise d'œuvre des opérations d'entretien notamment).

Au regard des orientations de la nouvelle stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, la priorisation des sites et des actions pourra être revue dans les prochaines années.

Diffusion des connaissances géographiques et outils d'aide à la décision

Dans le cadre de la réorganisation des Services Web du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'ANCB a accompagné la Direction du Numérique et de l'Innovation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DINUM) afin de faciliter la migration des données relatives aux forêts sèches.

Le pôle Terrestre et les membres du groupe de travail cartographie poursuivent leurs travaux concernant l'actualisation et la diffusion de l'information géographique et des indicateurs de gestion relatifs aux forêts sèches. Les données des partenaires sont compilées et traitées par le pôle Terrestre.

Les données actualisées en début d'année 2023 ont été mises en ligne, et les données actualisées en cours d'année, seront diffusées en début d'année 2024 avec l'appui de la DINUM.

Ces informations et indicateurs sont consultables via le portail cartographique de l'ANCB (<https://ancb-foret-seche.georep.nc>), mis en ligne par la DINUM. Ce portail offre l'accès aux outils numériques dédiés aux forêts sèches développés grâce à l'appui de la DINUM : [l'explorateur cartographique](#), [le tableau de bord numérique des forêts sèches](#), et [la plateforme de téléchargement des données géographiques](#) (comprenant notamment la [cartographie des forêts sèches](#)).

Les informations géographiques identifiant les sites de forêt sèche jugés prioritaires dans le cadre de la prévention et la lutte contre les incendies, disponibles sur l'explorateur DFCI du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (<https://dfci.georep.nc>), font partie des éléments mis à jour en 2023, afin d'intégrer la zone de vigilance des forêts sèches (zone tampon de 50 mètres).



Aperçu du tableau de bord des forêts sèches



Stand ANCB, à la fête de la science au collège de Koné en novembre 2023

Appui de la recherche à la gestion des sites (réseau de suivi des forêts sèches)

La plupart des sites du réseau de suivi des forêts sèches ont fait l'objet d'un suivi de l'évolution de la végétation dix ans après leurs mises en défens. Les différents rapports de suivi sont disponibles sur le site internet de l'ANCB (www.cen.nc) ou via le tableau de bord des forêts sèches (ancb-foret-seche.georep.nc).

Le suivi de l'évolution floristique et structurelle de la forêt sèche du site de Malhec, et les analyses de données associées ont été engagées en 2023 pour une réalisation en 2024 et 2025. Les relevés terrain seront réalisés par un prestataire privé, et les données seront traitées et analysées par l'IRD, qui transmettra également ses recommandations pour les suivis futurs.

Conservation des espèces végétales rares et menacées des forêts sèches (ERM)

Les travaux du groupe de travail (GT) sur la thématique des espèces rares et menacées des forêts sèches (ERM), initiés en 2021, n'ont pu être poursuivis en 2023, par manque de disponibilité de l'équipe du pôle Terrestre et des partenaires. La contribution du pôle sur la thématique des ERM de forêt sèche en 2023 s'est néanmoins faite via sa participation aux travaux de la mission de préfiguration du [Conservatoire botanique de Nouvelle-Calédonie \(CBNC\)](http://Conservatoire botanique de Nouvelle-Calédonie (CBNC)).

4 Expertises

Le pôle Terrestre a répondu aux sollicitations en apportant des éléments et des conseils techniques dans le cadre de projets de conservation et/ou de restauration écologique (mission de préfiguration du CBNC notamment).

5 Édition, communication et sensibilisation

Les différents outils de sensibilisation sur la forêt sèche ont été mis à disposition du public sur le stand de l'ANCB lors de différents événements : fête de la forêt du Parc municipal du

Ouen Toro à Nouméa (24/04/2023), fête de la science (Collège de Koné (16/11/2023), locaux de l'ANCB (14/11/2023) et Lycée Polyvalent du Mont Dore (18/11/2023).



Couverture du livret « la forêt sèche »

La version actualisée du livret de sensibilisation 'la forêt sèche', est consultable et téléchargeable via le site internet de l'ANCB. Des exemplaires, réédités fin 2022, ont été transmis au CIE, pour diffusion dans le cadre de leurs interventions en milieu scolaire et auprès du grand public tout au long de l'année.

Le pôle Terrestre, en collaboration avec Nautilus Espaces Verts et l'association Pi wian maa paari, a proposé une opération de plantation participative à une classe du Lycée Agricole Général Michel Rocard et à des enfants de l'AON (Association Omnisport de Népwi) sur le site de Pindaï.

Ces jeunes ont ainsi été directement impliqués dans la réalisation d'une action de gestion de l'un des sites prioritaires.

L'opération de restauration réalisée en 2023 a fait l'objet d'une couverture médiatique via les médias locaux (LNC, Le Pays, Caledonia, Radio Djido) et via le média web Outremer 360°.

Le pôle Terrestre a publié en 2023 9 brèves sur le site internet de l'ANCB (www.cen.nc), relayées également via les réseaux sociaux.

Le pôle Terrestre a poursuivi la diffusion des ouvrages dédiés aux forêts sèches (Guides de la faune et de la flore) via le réseau des librairies de Nouvelle-Calédonie.

Trois des dépliants de présentation des sites prioritaires ont été mis à jour en 2023. Les autres seront à mettre à jour en 2024. Ils sont disponibles sur le site internet de l'ANCB et également via le tableau de bord numérique des forêts sèches.

Le pôle Terrestre et la DINUM mettent annuellement à jour le tableau de bord numérique des forêts sèches accessible via le portail cartographique de l'ANCB, hébergé par portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie (Géorep.nc). Cet outil, accessible à tous, met à disposition des données et valorise les actions de conservation des forêts sèches mises en œuvre par l'ANCB et ses partenaires.



Portail cartographique de l'ANCB (Geoparc NC)



Mise en terre de plants par des enfants de l'AON



Aperçu de l'article publié dans Les nouvelles Calédoniennes le 15 mars 2023

Bilan des interventions du pôle Terrestre - année 2023

Pôle Terrestre



Aperçu des interventions du pôle Terrestre en 2023



Pôle Marin



En vue d'accompagner la gestion des lagons, récifs et écosystèmes associés, le Pôle Marin, déploie ses actions autour de cinq volets principaux :

- ➔ le Patrimoine Mondial (PM) ;
- ➔ l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) Nouvelle Calédonie ;
- ➔ le Plan d'Actions Dugong (PAD) ;
- ➔ le Plan d'Actions Tortues (PAT) ;
- ➔ l'Initiative Récifs Résilients (IRR).

Les opérations suivantes ont été mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions 2023.

Au total, le pôle Marin a organisé, préparé et animé 14 réunions techniques avec les partenaires (Comité Technique de Programmation du pôle Marin, Groupe de Travail, Comité de Suivi des projets, Ateliers).

1 Actualités du pôle

Une nouvelle structuration du pôle Marin et un élargissement de son champ d'actions

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation triennale de l'ANCB, le pôle Marin a préparé et animé un **Comité Technique de Programmation (CTP) du pôle Marin** afin de définir les actions 2024-2026 et les prioriser. Ce **nouveau CTP**, incluant toutes les thématiques du pôle, se réunira désormais annuellement.

Le pôle Marin va par ailleurs intégrer 2 nouveaux programmes :

- l'animation du **Plan d'Actions Tortues** à partir de janvier 2024 ;
- la **coordination de la bancarisation des données récifales** à partir de 2025.

Enfin, le pôle sera désormais structuré en **3 thématiques principales**, au sein desquelles sont logées les différents programmes :

- ✓ **patrimoine Mondial**
- ✓ **récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés**
 - L'IFRECOR,
 - L'Initiative Récifs Résilients (IRR),
 - Les suivis récifaux et herbiers.
- ✓ **espèces Emblématiques**
 - Plan d'Actions Dugong,
 - Plan d'Actions Tortues.





Noddi - © Matthieu Juncker

Cette action, menée par la DIMENC / OBLIC, est suivie et financée par l'ANCB via l'IRR. Le prestataire sélectionné, a réalisé une synthèse bibliographique sur les risques côtiers en Nouvelle-Calédonie. A partir de cette première étape, une stratégie de communication sur les risques d'érosion côtière et de submersions marines en Nouvelle-Calédonie est en cours de finalisation. Elle propose des outils de communication et servira de base pour la mise en œuvre d'actions coordonnées de communication sur ces risques à l'échelle du territoire.

Élaboration d'une feuille de route relative aux colonies d'oiseaux marins des îlots coralliens de Nouvelle-Calédonie

Dans le cadre de l'IFRECOR, l'ANCB finance la suite du projet « Healthy Seabirds Healthy Reefs » de l'IRD, sur la mise en place d'un suivi des colonies d'oiseaux marins des îles coralliennes du PNMC.

Le financement apporté permettra de compléter les travaux entrepris par l'IRD, avec la production d'une synthèse et l'animation d'une possible future feuille de route relative aux colonies d'oiseaux marins des îlots coralliens de Nouvelle-Calédonie

Cette feuille de route sera élaborée en concertation avec

2 Stratégies, planification et coordination

Document d'orientation stratégique pour la résilience des récifs coralliens et écosystèmes associés de Nouvelle-Calédonie - Récifs Résilients

Le document d'orientation stratégique (DOS) pour la résilience des Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés (RCEA) de Nouvelle-Calédonie a été finalisé.

Ce DOS est un cadre non contraignant et complémentaire des politiques publiques de chaque collectivité. Il présente une vision globale et partagée, permettant à chacun d'œuvrer dans un but commun. Il vise à soutenir la conception et la mise en œuvre de projets permettant de répondre aux principaux enjeux locaux, à intégrer la résilience dans les processus de gestion et favoriser de nouveaux partenariats et politiques en faveur de la préservation des écosystèmes marins.

Stratégie de communication sur les risques d'érosion côtière et de submersion marine en Nouvelle-Calédonie : élaboration d'un plan d'actions – Phase 1



Érosions côtière



les collectivités et acteurs impliqués dans la gestion et la conservation des oiseaux marins et de leurs sites de reproduction en Nouvelle-Calédonie, d'ici fin 2024.

Ce projet permettra également d'inscrire les différents échanges et cette feuille de route dans le cadre du Programme Régional Océanien sur les Espèces Marines (volet « Oiseaux marins ») 2022-2026 regroupant 23 pays et territoires océaniques.

Détermination des zones à enjeux pour les Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés (RCEA) de Nouvelle-Calédonie et développement d'un document d'orientation de leur suivi : projet SEACLOPEDIA

Grâce à des financements de l'IRR et de l'IFRECOR, l'ANCB pilote le projet SEACLOPEDIA, mis en œuvre par l'OEIL. D'une durée de 3 ans, le projet se terminera fin 2026.

Ce projet a pour objectif de développer un document d'orientation à l'échelle pays afin de mieux coordonner et mutualiser les nombreux suivis des RCEA de Nouvelle-Calédonie.

Pour cela, dans une première phase, un état des lieux des enjeux et défis sur les RCEA de Nouvelle-Calédonie sera réalisé en croisant les niveaux de pressions et les intérêts écologiques. En se basant sur cette première phase, un document d'orientation de suivi des RCEA sera coconstruit avec les différentes parties prenantes du projet.



Document d'orientation stratégique pour la résilience des récifs coralliens et écosystèmes associés (RCEA) de Nouvelle-Calédonie



Document d'orientation stratégique pour la résilience des RCEA de NC

3 Appui à la recherche de financement

Dans le cadre de la démarche « Fonds Vert » le pôle Marin a soumis un projet en faveur de l'espèce marine la plus menacée de Nouvelle-Calédonie : le dugong.

Ce projet, cofinancé par le WWF, a été retenu et permettra le financement :

1. du poste de VSC pour le PAD durant 2 ans à compter de 2024 ;
2. de la conception et mise en œuvre d'un plan de communication pays ;
3. de la conception et mise en œuvre d'un plan de sensibilisation ciblée.

L'objectif du projet est d'entraîner un changement de comportement de la population vis-à-vis de cette espèce, étape essentielle pour assurer sa sauvegarde.

4 Suivre l'état de santé des récifs et des ressources exploitées

Le réseau de suivi du bien inscrit

Depuis l'inscription des « Lagons de Nouvelle Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » en 2008, la maîtrise d'ouvrage des suivis des communautés biologiques coralliennes et de l'habitat est du ressort des trois Provinces et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Afin d'optimiser la planification, l'ANCB a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de ces suivis depuis 2019.

Le suivi des Atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beauprés programmé sous la maîtrise d'ouvrage de l'ANCB initialement programmés en 2023 ont du être reportés en 2024.

Le Réseau d'Observation des Récifs Coralliens (RORC), un suivi participatif soutenu par l'ANCB



© L-Wantiez

Depuis 2018, des financements de l'Etat via la DAFE permettent à l'ANCB de soutenir le RORC, Réseau d'Observation des Récifs Coralliens, en assurant le financement de la collecte des données stations, de leur analyse, et de la production des rapports, fiches par station et documents de restitution grand public.

En 2023, l'ANCB a financé l'analyse de 37 stations, la réalisation d'une carte de l'état de santé des stations, l'actualisation des fiches descriptives pour 2 stations et des fiches grand public sur l'état de santé des 39 stations dont l'ANCB a la maîtrise d'ouvrage.

Une restitution des résultats de la campagne 2023 sera effectuée début 2024.

Base de données Récifs

Le projet de bancarisation des données récifales (BD Récifs), relancé en 2022, s'est poursuivi cette année.

L'organisation, la mise en place et la pérennisation de l'outil choisi (la BD Récifs de l'IFREMER) ont été débattues et tranchées au cours de différentes réunions du groupe de travail du projet.

Le déploiement de l'outil BD Récif de l'IFREMER en Nouvelle-Calédonie ainsi que la bancarisation des données historiques du RORC débuteront en 2024.

Suivi de l'état de santé des herbiers

Le pôle Marin a lancé cette année un appel d'offre pour une prestation visant à définir les modalités d'un suivi de l'état de santé des herbiers en Nouvelle-Calédonie.



Cette étude a pour objectifs :

- ✔ d'élaborer un plan d'échantillonnage pour le suivi de l'état de santé des herbiers de Nouvelle-Calédonie ;
- ✔ de décrire un protocole simple de suivi de l'état de santé des herbiers ;
- ✔ d'évaluer les coûts de mise en œuvre par un prestataire ou en mode participatif.

L'étude devrait démarrer début 2024 pour une finalisation mi-2025

Projet d'échantillonnage de l'ADN environnemental (ADNe)

L'ANCB a contribué au projet d'échantillonnage de l'ADNe porté par l'UNESCO.

L'objectif principal est de mesurer la biodiversité des poissons et leur vulnérabilité au changement climatique dans 25 sites marins inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en impliquant les citoyens (comités de gestion, jeunes scolaires...).

Localement le projet a été porté par l'ANCB avec l'appui scientifique de l'IRD et en concertation avec les gestionnaires.

Durant tout le mois de mars, des élèves, des bénévoles d'associations environnementales ainsi que des gardes natures et des membres des associations et comités de gestion du site du patrimoine mondial en Nouvelle-Calédonie ont réalisés des prélèvements d'eau de mer dans cinq des six zones du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (Zone Côtière Ouest, Zone Côtière Nord-Est, Atolls d'Entrecasteaux, Grand Lagon Sud, et Grand Lagon Nord). En tout, 19 échantillons d'eau de mer, soit en moyenne 4 échantillons par zone identifiée, ont été prélevés et envoyés au laboratoire mandaté par l'UNESCO pour analyse.

Le rapport d'analyse sera publié courant 2024.

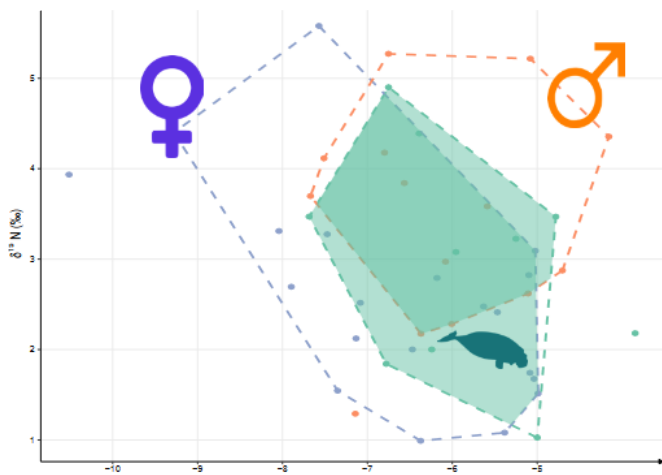


Echantillonnage dans la Zone-Côtière Nord-Est - © Christine Fort - DAFE

Analyses génétiques sur les dugongs

Dans le cadre du Plan d'Actions Dugong, un partenariat entre l'ANCB, la province Sud et l'association Opération Cétacé a été mis en place afin d'évaluer le régime alimentaire et les relations trophiques des dugongs.

Les recherches menées montrent que le comportement alimentaire des dugongs est dépendant du sexe. Retrouvez les résultats de [l'étude ici](#).



Niches trophiques des veaux, femelles et mâles dugongs - © Opération Cétacés

Évaluation de la résilience des écosystèmes côtiers et soutien à leur gestion durable : projet Track Changes

Au travers de l'IRR, l'ANCB participe financièrement au projet Track Changes de l'IRD.

Ce projet multi partenarial et international a pour objectif d'évaluer la résilience des écosystèmes côtiers Calédoniens et de transmettre des recommandations de gestion durable aux gestionnaires et autres acteurs clefs des récifs.

Dans un premier temps, le projet estimera les trajectoires à long terme des communautés biologiques pour les composantes clés de l'écosystème à différentes échelles (corail, macro-invertébrés, poissons, mégafaune). Une cartographie de la distribution des habitats sera produite.

Dans un second temps, il compilera les données environnementales existantes afin de représenter spatialement les principaux facteurs de stress environnementaux et anthropiques sur les différents compartiments clés de l'écosystème. Enfin, il estimera les limites de changement écologique de ces compartiments.

5 Mesurer et lutter contre les menaces sur les récifs et écosystèmes associés et les espèces inféodées

Évaluer et caractériser la pêche non professionnelle rurale : projet USAGE Pêche.

Lancée en 2021, l'étude « Evaluer et caractériser la pêche non professionnelle rurale (hors grand Nouméa) en Nouvelle-Calédonie », s'est terminée cette année. Elle était pilotée par l'ANCB avec le soutien technique de l'ADECAL (Observatoire des pêches côtières) et a été réalisée par un consortium mené par l'IRD.

Le projet avait pour objectif de :

- ✓ **Développer une méthode** simplifiée, à faibles coûts, et adaptée au contexte néo-calédonien, pour estimer les captures de la pêche non-professionnelle selon leur finalité (consommation, coutume, dons divers, vente...);
- ✓ **Estimer les captures** issues de la pêche non-professionnelle sur trois communes pilotes (Thio, Touho, Lifou);



Étude USAGE-Pêche - © Matthieu Juncker

✔ Apporter des **informations utiles à la gestion**.

Retrouvez les résultats complets de l'étude [ici](#) et une synthèse des résultats [ici](#).

Par ailleurs, l'ANCB poursuit son appui en finançant en 2023-2024 l'accompagnement par l'FREMER de l'Observatoire des pêches côtières piloté par l'ADECAL (OPC), dans le déploiement de la méthode d'estimation des captures issues de la pêche non professionnelle au niveau des communes de Koumac et La Foa. A l'issue de cet accompagnement, l'OPC pourra initier la mise en place d'un suivi à long terme des captures de la pêche non professionnelle sur l'ensemble du territoire.



Projet RESAC-dugong

Lancé en 2022, le projet RESAC-dugong s'est poursuivi cette année.

Ce projet mené en partenariat avec l'ADCK (Agence de Développement de la Culture Kanak), a pour objectif d'aller à la rencontre des populations pour récolter les savoirs culturels et traditionnels autour du dugong en Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur les collecteurs de l'ADCK qui ont la légitimité de parole au sein des tribus. Il vise également à informer et sensibiliser la population au braconnage.

Au travers d'entretiens semi-directifs, les collecteurs de l'ADCK recueillent les savoirs culturels et traditionnels des populations autour du dugong et informent sur l'état critique de la population de dugong.

Au global, 63 enquêtes ont été réalisées dans les 3 aires coutumières de Ajië-Aro, Hoot ma Waap et Paici-Camuki, notamment sur la côte est.

Les analyses des enquêtes et la restitution des résultats auront lieu en 2025.



Enquêtes 2022-Projet RESAC-dugong

Mise à jour des marqueurs génétiques de thermo-tolérance chez les coraux : projet WINREEF

Ce projet mené par l'IRD est financé par l'ANCB grâce à l'IRR. D'une durée de deux ans, ce projet mène une enquête à large échelle sur les signatures moléculaires des coraux adaptés au stress, sur des récifs de la Nouvelle-Calédonie (côte Ouest et Chesterfield-Bellona) et de la Grande Barrière australienne. Il a vocation à fournir des données sur le potentiel d'adaptation des coraux et aider la gestion des récifs coralliens dans un océan qui se réchauffe.

Concrètement, une collecte d'échantillons coralliens des récifs de Chesterfield-Bellona et de la côte Ouest de Nouvelle-Calédonie connus pour leur thermo-tolérance sera réalisée. Ces échantillons ainsi que d'autres issus de la Grande Barrière australienne seront ensuite analysés pour identifier les marqueurs génétiques de ces coraux thermotolérants.

Enfin, à partir de ces résultats, une analyse globale permettra d'élaborer des cartes du potentiel adaptatif des coraux des régions étudiées (probabilité de présence des marqueurs moléculaires de thermo-tolérance et connectivité).

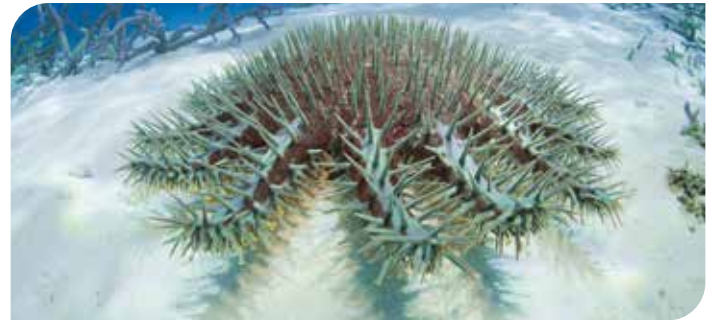


Blanchissement corallien - © Matthieu Juncker

Animation et développement d'un réseau participatif de recensement des acanthasters en Nouvelle-Calédonie : projet OREANET II

D'une durée d'un an, ce projet porté par l'IRD fait suite au projet OREANET I qui a permis la mise en place d'un réseau participatif de recensement des acanthasters (étoiles de mer corallivores). Ce projet est supervisé par l'ANCB via des financements de l'IRR et de l'IFRECOR.

OREANET II vise à relancer ce réseau en réimpliquant les différentes parties prenantes sur le sujet, notamment au travers d'une stratégie de communication.



Acanthaster - ©Matthieu Juncker

Maitrise des feux pour réduire les apports terrigènes au lagon



Feux de brousse - ©Matthieu Juncker

Ce projet, d'une durée d'un an, est mis en œuvre par Conservation International (CI), financé et supervisé par l'ANCB grâce à l'IRR.

L'objectif du projet est d'améliorer la gestion des feux par l'utilisation de pare-feux végétalisés.

Pour cela, des ateliers participatifs seront organisés en province Nord et sud afin de renforcer les capacités locales en matière de gestion des feux et de mobiliser les connaissances traditionnelles sur les espèces indigènes ou endémiques pyro-retardantes.

Des expériences en laboratoire permettront de caractériser l'inflammabilité et la combustibilité d'espèces végétales, dont celles identifiées lors des ateliers.

6 Renforcement des compétences

Soutien de l'Initiative Récifs Résilients à la révision des plans de gestion en NC et application de la gestion basée sur la résilience

L'ANCB, la Fondation de la Grande Barrière de Corail (GBRF) et AECOM (consultant mondial en ingénierie de l'environnement) ont collaboré pour développer et animer un atelier de soutien

à la révision des plans de gestion des zones du bien inscrit au



Atelier Récifs Résilients sur la gestion basée sur la résilient -
crédit Camille Nguyen-Thi / ANCB

patrimoine mondial en intégrant les principes de la résilience. Cet atelier a regroupé gestionnaires, bureaux d'étude, chercheurs et autres acteurs locaux de la gestion des récifs mais aussi des partenaires internationaux de l'IRR.

Les participants ont développé leurs connaissances et compétences dans de nombreuses thématiques comme l'intégration du changement climatique, la gestion adaptative, l'efficacité de l'engagement des parties prenantes, le lien entre la recherche et la gestion ou encore le développement d'actions résilientes.

7 Expertises et activités réseaux

Conférence IMPAC5

Aux côtés d'une délégation calédonienne de 7 personnes (Conservation International accompagné par 2 représentants du Sénat coutumier, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Service du Parc Naturel de la Mer de Corail), la cheffe de projet Récifs Résilients a participé au 5^e congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5) à Vancouver dans le cadre du projet Récifs Résilients.

Elle est intervenue dans une session dirigée par l'UNESCO pour présenter le projet Récifs Résilients en Nouvelle-Calédonie.

Ateliers province Sud sur le dugong

Le pôle Marin a participé à un atelier de travail en faveur de la protection du dugong, organisé par la province Sud à Nouméa (CAPS).

Ces ateliers ont permis de regrouper les acteurs historiques du PAD ainsi que de nouveaux acteurs comme les gendarmes, les services de douanes ou encore les opérateurs touristiques.

De nouvelles actions en faveur de la préservation des dugongs ont émergées des discussions et permettront d'alimenter le travail d'élaboration du nouveau plan d'action dugong à venir.



Délégation calédonienne à la conférence IMPAC5 - © CI



5^{ème} conférence des gestionnaires des sites marins - © UNESCO/Hjortborg Tausen

Ateliers sur la gestion des échouages

Le pôle Marin a participé à des groupes de travail et ateliers organisés par l'OFB sur la gestion des échouages des mammifères, oiseaux marins, tortues et serpents marins. Ces ateliers sont issus d'une volonté de formalisation du réseau échouage pour ces espèces. En parallèle de ces ateliers, un guide d'échouage a été élaboré.

UNESCO - 5^{ème} conférence des gestionnaires des sites marins

L'adjointe du pôle Marin de l'ANCB, a participé à la [5^{ème} conférence des gestionnaires des biens marins inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO](#) qui a eu lieu, aux côtés de 50 autres sites UNESCO.

La conférence a permis un partage d'expériences entre gestionnaires afin de s'inspirer des succès et d'éviter à l'avenir les erreurs, parfois coûteuses.

Atelier d'adaptation de la fresque océane à la Nouvelle-Calédonie

La cheffe de projet RR a participé à un atelier visant à adapter la fresque océane au contexte calédonien et à sa communication.

L'année 2024 permettra la diffusion de la fresque océane dans sa version adaptée à la Nouvelle-Calédonie.



Atelier communication Palaos - © Joel Johnson
Stratégie de résilience de RISL (Palaos)

Atelier de formation sur la communication du Réseau Reef Resilience

L'ANCB a participé à un atelier de formation dispensé à Palaos, sur les principes d'élaboration d'une stratégie de communication. Cette formation a été organisée, animée et financée par le Reef Resilience Network (RRN) de The Nature Conservancy (TNC).

Gestionnaires, scientifiques, professeurs, rangers ainsi que les trois cheffes de projet Récifs Résilients étaient présents et ont pu échanger sur leurs expériences.

Les outils et les compétences acquises seront mis en application pour les projets financés par l'ANCB tels que OREANET II, le projet sur la maîtrise des feux et les Plans d'Actions Dugong et Tortues qui auront à élaborer des stratégies de communication.

Le rôle de point focal

Le pôle Marin joue le rôle de point focal ou référent (« porte d'entrée » / relais entre les partenaires internationaux et les gestionnaires locaux) sur les thématiques qu'il traite : bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'IFRECOR, l'IRR, les Plans d'Actions Dugong et Tortues. A ce titre, il est l'interlocuteur, le cas échéant en lien avec la DAFE, du Centre du patrimoine mondial et de ses organisations consultatives, de l'UICN, du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et du ministère de l'Outre-mer (MOM), de GBRF, etc.

Ainsi, il est amené à apporter son expertise à ces acteurs de niveau national, régional et international mais également à une échelle locale lorsqu'il s'agit de contribuer ou communiquer sur les activités relatives au pôle.

COORDINATION - POINT FOCAL PATRIMOINE MONDIAL (PM)

Le pôle Marin en tant que focal PM a notamment :

- ✔ coordonné la **rédaction et la soumission du rapport périodique à l'UNESCO**. C'est un exercice d'autoévaluation, un « bilan de santé » pour suivre la bonne condition et la bonne santé des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- ✔ participé, en visioconférence, aux réunions du groupe de travail patrimoine mondial organisé par l'UICN et l'ABFPM.

COORDINATION - POINT FOCAL PAD

Le Pôle Marin en tant que point focal sur le PAD a notamment :

- ✔ présenté en commission de l'environnement de la province Nord les projets menés dans le cadre du PAD.
- ✔ participé aux webinaires du PROE sur le « Pacific Islands Régional Marine Species Program », et sur l'« effective management of marine mammals in the Pacific Islands »,.



COORDINATION - POINT FOCAL IFRECOR

De nombreux échanges ont eu lieu tout au long de l'année 2023 avec les Ministères.

En tant que point focal sur l'IFRECOR, le pôle Marin a :

- ✔ participé à distance à une réunion IFRECOR organisée par le secrétariat national par bassin (bassin Pacifique)
- ✔ participé à un groupe de travail national sur les usages et pressions en visio.
- ✔ relayé en local et participé au webinaire MERCI-COR à destination des gestionnaires et acteurs impliqués dans la gestion des récifs. Ce webinaire a permis de présenter les avancées du projet inter-territoires d'outre-mer visant à développer une méthodologie pour évaluer les pertes et les gains de biodiversité dans le cadre d'un aménagement sur zone récifale (dans le cadre de la séquence ERC : Eviter, Réduire, Compenser).

COORDINATION POINT FOCAL RÉCIFS RÉSILIENTS

L'ANCB, via son projet RR est en lien régulier avec le projet PEBACC+ qui présente des similarités avec l'IRR. Des réunions ont été organisées pour présenter les avancées respectives et éviter les redondances.



15 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, Bourail

8 Communication et sensibilisation

Sensibilisation du grand public lors de la tenue de stands

Les différents outils de sensibilisation de l'ANCB sur le bien inscrit au patrimoine mondial et le dugong ont été mis à disposition du public sur le stand de l'ANCB organisés par ses partenaires, tout au long de l'année : Journée Mondiale des Océans ; Fête du lagon Ouvéa ; 15^e édition du Salon de l'Orientation de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (SOFIP), à Poindimié ; Anniversaire des 15 ans de l'inscription au patrimoine mondial ; fête de la science ; journée du dugong.

Conférences grand public et ciné-débat sur le dugong – Fête de la science

A l'occasion du « mois du dugong » organisé par la bibliothèque Bernheim de Koné en mai, le pôle Marin a animé, une conférence-débat sur la préservation du dugong en Nouvelle-Calédonie.

Le pôle Marin a également préparé et participé au ciné-débat sur le dugong organisé par l'IRD dans le cadre de la fête de la science, au campus de Baco à Koné.



Fête du lagon d'Ouvéa - Crédit Camille Nguyen-Thi/ANCB

A movie poster for a 'CINÉ-DÉBAT' event. The poster features a large, detailed image of a whale resting on a sandy beach with some green vegetation. The text 'CINÉ-DÉBAT' is written in large, bold, blue letters on a black background. At the bottom left, there are logos for IRD (Institut de Recherche pour le Développement), WWF, and ACTUEN BUSONG. The text 'Avec la participation de :' is placed above the WWF and ACTUEN BUSONG logos.

Visuel ciné-débat - © IRD



Pôle Menaces



En vue d'atteindre ses objectifs en matière de coordination de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), le pôle Menaces a engagé dans le cadre de son plan d'action 2023 les opérations présentées ci-après.



Comités techniques et groupes de travail animés en 2023 par le Pôle Menaces

- **Deux comités techniques de programmation (CTP)** ont été mis en place :
 - ☑ le 09 juin 2023 pour élaborer le plan d'actions du pôle Menaces sur la période 2024-2026
 - ☑ le 12 décembre 2023 pour faire le bilan des actions 2023 et préciser le plan d'actions pour l'année 2024
- L'équipe PROTEGE du pôle Menaces a par ailleurs animé deux groupes de travail (GT) « **Ongulés envahissants** » à Moindou les 07 juillet et 19 décembre 2023.

1 Stratégie pays de lutte contre les EEE

Bilan et évaluation de la stratégie 2017-2022

La première période d'actions de la Stratégie pays EEE (2017-2022) a bénéficié en 2023 d'une prestation « Bilan, Evaluation et Prospectives » commandée et pilotée par l'ANCB, avec le soutien financier du Ministère de la Transition Ecologique et de l'OFB ; L'étude a été menée par le Comité français de l'UICN de janvier à octobre 2023. Par ailleurs, un nouveau plan d'actions (2023-2028) a été validé à l'unanimité par le CA de l'ANCB le 10 octobre 2023.

Trois documents ont été édités :

[Rapport 1](#) - Bilan synthétique des résultats des activités et analyse critique.

[Rapport 2](#) - Proposition d'un plan d'action 2023-2028 et évaluation des moyens humains et financiers à mobiliser.

[Note de synthèse](#) - Bilan et évaluation de la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux naturels de Nouvelle-Calédonie (2017-2022) et perspectives pour un nouveau plan d'action 2023-2028.

Synthèse grand public

En 2023, **8 posters** et **51 synthèses de la stratégie** ont été diffusés lors d'animations, formations, réunions ou sur demande, aux partenaires et/ou sur sollicitation.

Ces documents, destinés à tous sont disponibles sur le site de l'ANCB dans la rubrique « [Documents – Information et sensibilisation](#) » du pôle Menaces. Des liens numériques permettent de naviguer de l'un à l'autre.

Structuration de la cellule de veille

L'information et la mobilisation des Calédoniens à la surveillance et au signalement des espèces à risque se sont poursuivies avec la diffusion de **25 posters** et **1 guide** des espèces exotiques à risque (à surveiller et signaler sur la Grande-terre et les 6 îles périphériques), disponibles par ailleurs sur le site internet de l'ANCB.

2 Traitement des signalements et alertes (cellule de veille)

Signalements reçus et traités

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, la cellule de veille a reçu et traité **116 signalements**.

Cellule de veille : chiffre clés 2023

5 APPELS À SIGNALEMENT

Bulbul :	Acajou Amer :
Boulouparis	Grand Nouméa
Mont-Dore	
La Foa	
Ponérihouen	

116 SIGNALEMENTS

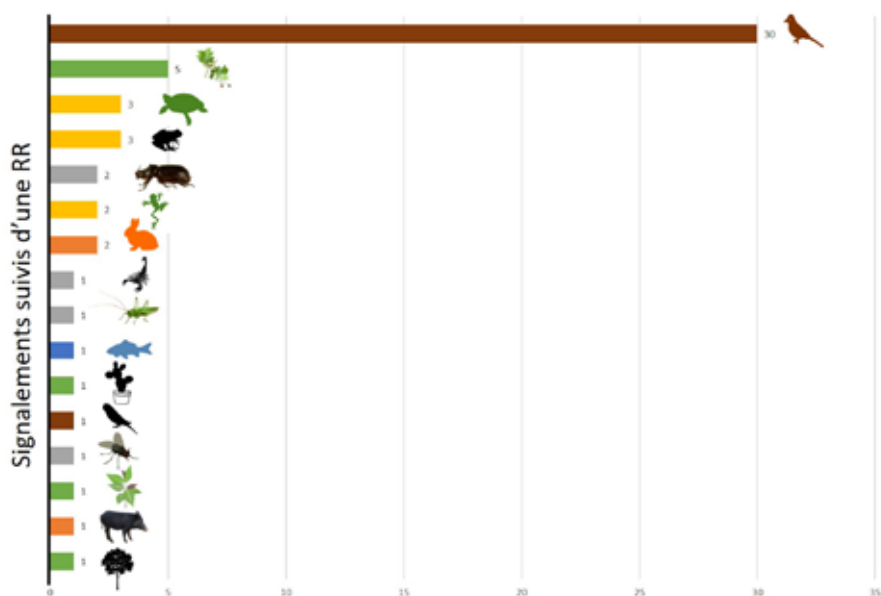
93 confirmés
16 non confirmés
7 fausses alertes

56 SIGNALEMENTS AVEC INTERVENTIONS TERRAIN

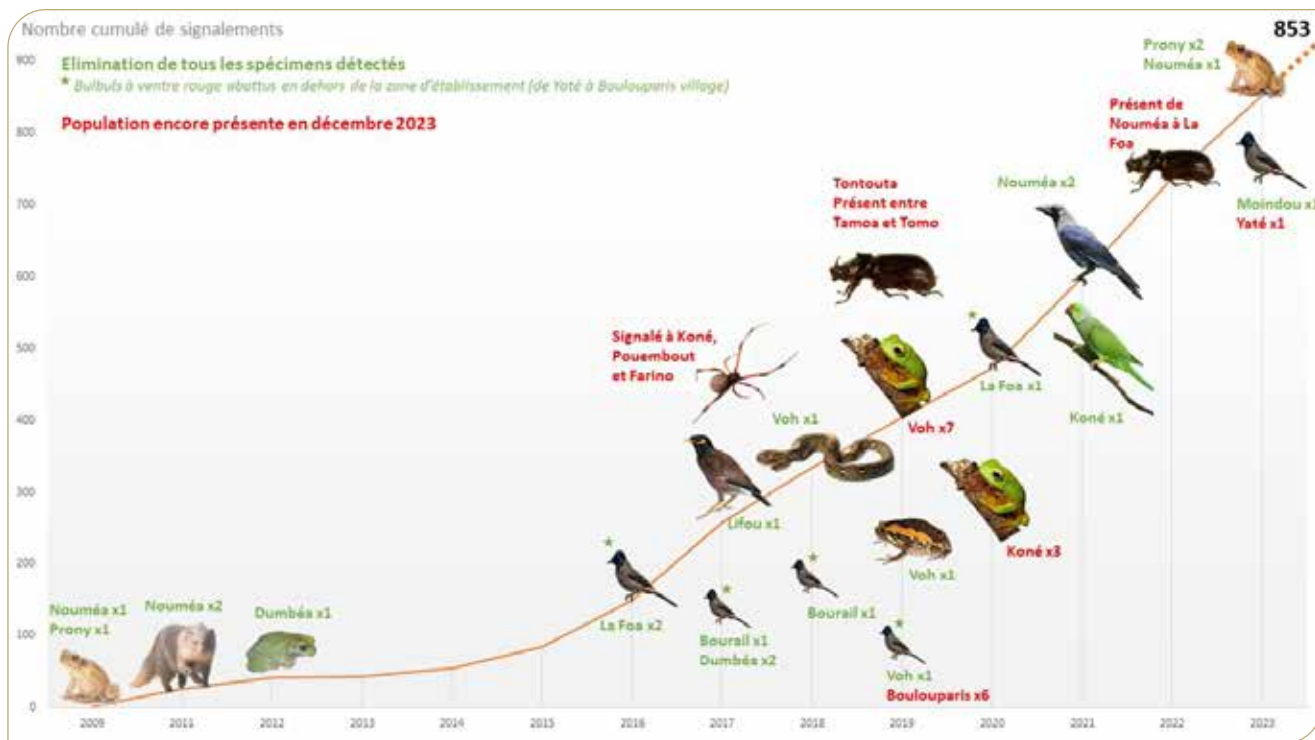
16 espèces concernées
28 spécimens éliminés

32 ESPÈCES

15 EEE établies
6 EE à risque
3 EEE hors stratégie
6 Non EEE
7 non déterminées



Nombre de signalements traités en 2023, ayant nécessité une RR au 31/12/2023 et déclinés par espèces



Courbe cumulée des signalements et principales RR entre 2015 et le 31/12/2023

Au total, **22** espèces signalées ont été confirmées (7 EEE végétales et 15 animales) et notamment :

- ☑ **11** espèces parmi les 68 EEE établies prioritaires de la Stratégie pays (Acajou amer Bulbul, Cochon féral, Fourmi électrique, Laitue d'eau, Lapin, Miconia, Opuntia, Rainette verte et dorée, Rat noir, Tilapia, Tortue de Floride) ;
- ☑ **56** signalements, concernant **16** espèces distinctes ont nécessité une intervention sur le terrain pour prospection, réaction rapide (RR) et/ou mise en place de pièges.

Principales interceptions et Réactions Rapides (RR)

BULBUL À VENTRE ROUGE

Treize Bulbuls à ventre rouge ont été abattus dans le cadre de réactions rapides dans 5 communes : Boulouparis (8), Dumbéa (Koghis - 3), Moindou (Kéré - 1), Païta (Tontouta - 1), Yaté (PPRB - 1).

MICONIA

En juillet, alors qu'aucun semencier n'avait été détecté depuis 2017, deux nouveaux ont été détectés lors des prospections mensuelles commanditées par la province Sud. A la suite de cela, l'ANCB a contribué à la préparation d'une prospection hélicoptérée, coordonnée par la province Sud afin d'évaluer les possibilités de prospection aérienne pour couvrir les zones les plus difficiles d'accès. Aucun spécimen n'a été détecté lors de cette prospection.

SCARABÉE RHINOCÉROS DU COCOTIER



Femelle de scarabée rhinocéros capturée à Païta 06/01/2024

La cellule de veille a contribué au traitement de trois signalements en lien avec le SIVAP.

ABEILLE BLEUE



Crapaud buffle intercepté au port autonome en 2023

Deux signalements ont été traités par la Cellule de veille et transmis à l'IRD pour contribution à l'étude en cours.

CRAPAUD BUFFLE

Grâce à la vigilance d'agents et aux mesures de biosécurité mises en place par la DAVAR, deux crapauds buffles ont été interceptés au port de Prony Ressources par son équipe en charge de la Biosécurité et un spécimen au port autonome de Nouméa par l'équipe du SIVAP. Aucune incursion de cette espèce n'avait eu lieu depuis

les 2 crapauds buffles interceptés au port de Prony Ressources en 2009.



Fiche alerte Bulbul

Ponérihouen.

Appels à vigilance et signalement

BULBUL À VENTRE ROUGE

Des appels à signalement ont été lancés :

- ☑ dans le cadre des programmes d'élimination du Bulbul à ventre rouge sur les deux fronts d'invasion (voir chapitre 4) ;
- ☑ à la suite de signalements à La Foa, Moindou et

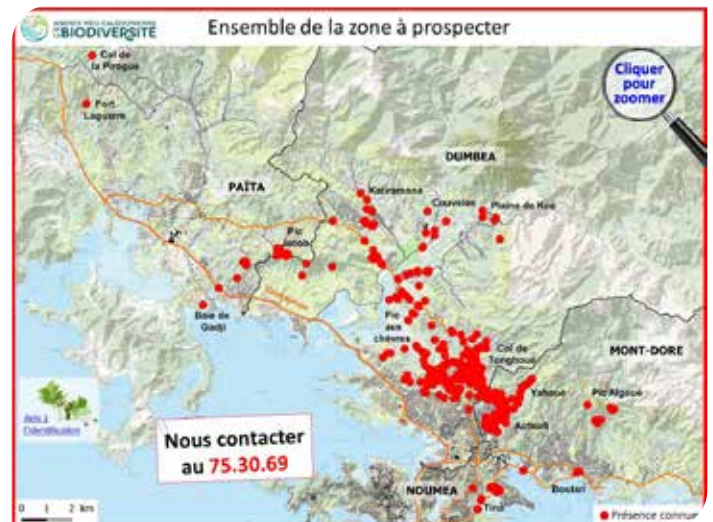
Ces appels à signalement sont diffusés via le site et la page Facebook de l'ANCB et relayés par différents partenaires, dont les mairies.



Fiche alerte Acajou Amer

ACAJOU AMER

Dans le cadre du programme de lutte contre l'Acajou amer, à l'initiative de la province Sud, un appel à signalement a été diffusé sur la page Facebook de l'ANCB et par mail aux différents partenaires du Grand Nouméa. L'objectif est de préciser les limites



Appel à signaler les pieds d'Acajou amer



Appel à signalement des foyers d'Opuntia (voir chapitre 4).

d'extension de l'espèce afin de prioriser les foyers à supprimer.

OPUNTIA

Un appel à signalement a été lancé en perspective de préciser la cartographie des différentes espèces présentes sur le territoire, et du développement de la lutte biologique contre les espèces les plus invasives



3 Gestion des EEE établies



Réunion de concertation (phase 2), Bouirou le 27/06/2023

Les « Ongulés envahissants »

Projet PROTEGE thème 4 « espèces exotiques envahissantes »

La concertation s'est poursuivie en 2023 sur l'ensemble de la Grande-Terre par l'équipe PROTEGE de l'ANCB. Au total, 24

réunions ont été réalisées sur les trois Zones Prioritaires du projet. Actuellement, 19 animateurs terrain (17 sur la Grande-Terre, 1 à Lifou et 1 à Maré) sont le relais du projet dans les zones prioritaires en réalisant :

- ✔ le suivi du piégeage ;
- ✔ le relai auprès des coutumiers ;
- ✔ la préparation des actions participatives ;
- ✔ le suivi des prestataires sur le terrain.

Depuis le début du projet, sur la Grande-Terre, plus de **350 personnes de 35 tribus** ont été formées aux techniques du piégeage par l'équipe ANCB PROTEGE au cours de **23 formations piégeage**. Les formations vont se poursuivre sur la Grande-Terre, à la marge suivant les besoins et les demandes. **28 formations** à la sécurité à la chasse participative, dispensées par la FFCNC, ont été réalisées sur la Grande-Terre

(26), sur Lifou (1) et Maré (1), auprès de **283 chasseurs**. Au cours de ces formations, **306 armes ont été entretenues et vérifiées et 100 réglées**.

Sur la Grande-Terre, **116 pièges-cages** et plus de **490 collets-cordes**, répartis dans **27 tribus**, sont actuellement mis à disposition des piégeurs formés. Depuis mars 2022, **93 prélèvements par piège-cages** ont été recensés.



Formation piégeage à Gouaraoui le 15/06/23

41 actions de chasse-régulation participative ont été menées sur la Grande-Terre et 10 sur les Îles. Plus de 2 000 ha ont bénéficié de ces actions (1 450 ha Grande-Terre, 550 ha les Îles) avec 46 ongulés envahissants prélevés.



Action de chasse-régulation participative à St Gabriel (Pouébo) le 30/03/2023

Suite à la formation « régulation professionnelle au sol » dispensée en septembre 2022 auprès de **25 agents** issus de 12 communes de la Grande-Terre et dont plus de la moitié sont résidents des tribus des zones prioritaires, les agents de régulation ont été présentés aux coutumiers des zones d'intervention (**5 réunions de présentation**) et ont réalisé des missions de prospection terrain sans armes de deux jours dans ces mêmes zones (**5 missions de prospection**).

Les **premières actions de régulation professionnelle** au sol ont débuté le 08/05/2023 et **64 missions** ont été mises en œuvre, cumulant un effort de régulation de **3 582 heures. agents** sur une **surface globale de 8 350 ha**. Au total, **578 ongulés ont été abattus**, correspondant à un **taux de prélèvement de 24 %**. Un bilan détaillé de ces actions de régulation professionnelle 2023 a été réalisé.



Mission de Régulation professionnelle au sol à Konoyes - Shaoué 17/07/2023

La prestation concernant **la mise en œuvre de l'Indice Aérien d'Abondance de cerfs par drone (IAAD-NC)**, a débuté le 24/11/2022. Les deux premières phases, i) définition des zones

d'études théoriques de survol et ii) vérification terrain, contrôle et validation de la faisabilité des vols drone, ont été finalisées et validées en 2023. **La dernière phase de la prestation**, « mise en œuvre de l'IAAD-NC » a débuté le **14/12/2023** pour une durée de 4 mois.

La prestation « Adaptation d'une méthodologie de suivi de l'abondance relative et de l'impact des cerfs en forêt humide », débutée le 31/05/2021 s'est poursuivie en 2023.



Mise en œuvre de l'IAAD-NC, Ecotone, à Katricoin le 20/12/2023

Enfin, **l'équipe ANCB PROTEGE** a participé à trois événements publics : Fête de l'Igname à Kaala Gomén (02/06/2023), 14ième Anniversaire Inscription des lagons au patrimoine mondiale de l'UNESCO (08/07/2023), Fête culturelle de Diahoué (01/10/2023). L'animatrice ANCB PROTEGE a assisté au Pacific Invasives Learning Network Meeting aux Samoa Occidentales (13 au 17 Novembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS

« ONGULÉS ENVAHISSANTS »



Fête de l'Igname à Diahoué (Pouébo) le 01/10/2023

Captures de cerfs et mise en élevage

Au 31 décembre 2023, les données relatives à **4 opérations de captures** et à **254 cerfs capturés** ont été centralisées par l'ANCB et relayées aux provinces, à l'Agence Rurale et au SIVAP, notamment pour contrôle de la période minimale réglementaire de 3 mois de mise en élevage avant abattage.

Chasses de régulation encadrées sur différents sites d'intervention (Parc provincial des Grandes Fougères (PPGF), îlot Lepredour, Domaine de Déva, Parc provincial de la Rivière Bleue (PPRB), Grand Sud, Parc provincial de la Dumbéa, Foni Boya, Presqu'île de Pindaï, Vavouto ...)

Au 30 novembre 2023, les données relatives à **327 opérations** de régulation et à **1 033 prélèvements** (cerfs, cochons) ont été centralisées et analysées par l'ANCB pour mise à jour des bilans annuels et diffusions aux collectivités et partenaires au premier trimestre 2024.

Formation – Sensibilisation

En 2023, **une nouvelle formation au piégeage des cerfs et/ou cochons**, (gratuite et ouverte à tous) a été réalisée à Sarraméa (01/04) au bénéfice notamment des chasseurs de la tribu de Grand Couli. Au total, 34 personnes ont été formées, portant à plus de **500** le nombre cumulé de **chasseurs formés**.

ACTIVITÉS SUR LA PROBLÉMATIQUE CERF

Test d'un dispositif de mini-parc de capture des cerfs au Parc provincial des Grandes Fougères

Plusieurs échanges techniques ont été réalisés avec la direction du PPGF et l'ACCAF en perspective de la restauration du mini-parc n°4 et de la mise en œuvre d'un premier test effectif avec la contribution opérationnelle de l'ACCAF. Une nouvelle formation « Mini-parc de capture cerfs » a été réalisée sur deux journées en septembre 2023 (02/09 et 30/09) au bénéfice de 17 chasseurs de l'ACCAF.

ACTIVITÉS SUR D'AUTRES EEE

Programme d'élimination de l'Acajou amer dans le Grand Nouméa (PS)

À la demande de la province Sud, l'ANCB a lancé un appel d'offre pour l'élimination de foyers d'Acajou amer dans le Grand Nouméa. La prestation comprend 4 phases :

- ☑ Phase 1 : prospection et arrachage des plantules.
- ☑ Phase 2 : lutte contre les spécimens Jeunes et Matures.
- ☑ Phase 3 : contrôle de la mort des pieds et de l'absence de reprises, à 6 mois et 12 mois.
- ☑ Phase 4 : rédaction d'un retour d'expérience.

La phase 1, réalisée du 27 novembre au 1er décembre a permis de géolocaliser **10 pieds matures et 160 jeunes pieds et d'arracher 82 plantules**.

Lors de la phase 2, du 15 au 21 décembre, **131 jeunes spécimens ont été abattus, 16 gros spécimens écorcés et 9 plantules arrachées**.

La première phase de contrôle post-traitement sera réalisée au mois de juin 2024



Au premier plan : pied d'acajou amer écorcé et traité au phytocide auquel est ajouté un colorant bleu ; Au second plan : écorçage d'un pied mature

ELIMINATION DES FOYERS DE BULBUL À VENTRE ROUGE AU FRONT NORD D'INVASION

Dans le cadre du suivi et du contrôle des populations de Bulbul à ventre rouge, l'ANCB, en partenariat avec la province Sud, l'IAC et la SCO, a poursuivi son programme d'élimination par le tir au front Nord d'invasion entre Bouraké et le Nord de la Tamao par l'intervention armée du même prestataire depuis 2021 (SARL 3C).

Du 23 octobre au 15 décembre 2023, la SARL 3C est ainsi intervenue sur **11 secteurs identifiés** et a abattu **69 bulbuls** au cours de **201 prospections**.



Carte des points d'intervention au front Nord d'invasion

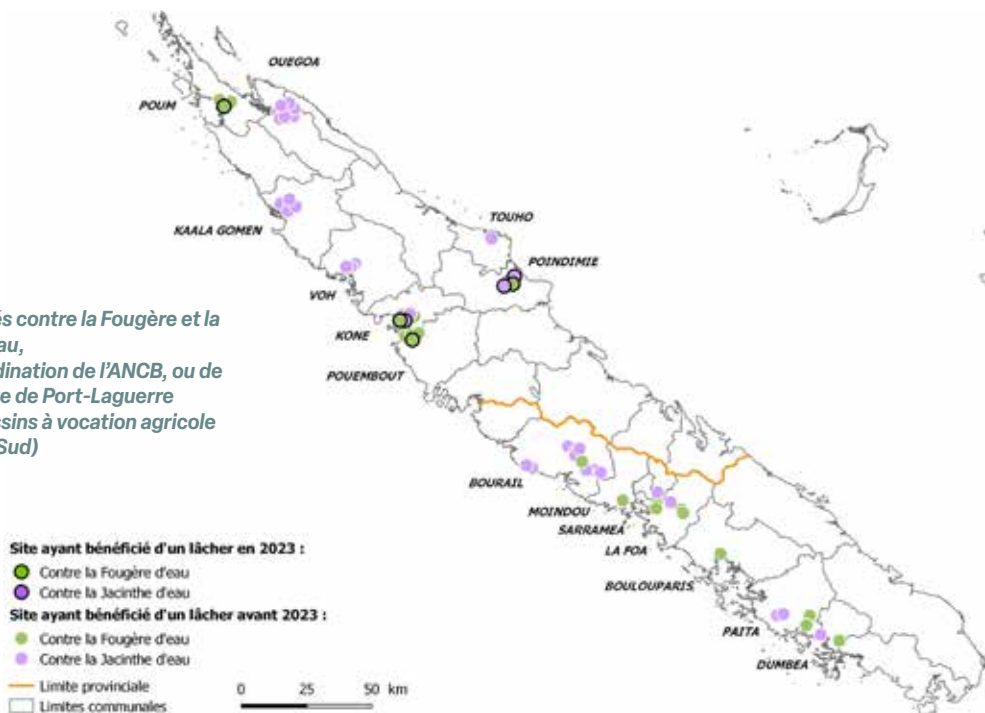
ELIMINATION DES FOYERS DE BULBUL À VENTRE ROUGE AU FRONT SUD D'INVASION

En collaboration avec la province Sud, l'IAC et la SCO, la prestation d'élimination des Bulbuls au front Sud d'invasion lancée en 2022 s'est poursuivie en 2023 avec la FFCNC. Les **deux secteurs prioritaires** ont été traités : Grand Sud et Koghi-Robinson. Au total, **57 bulbuls** ont été abattus au cours de **704 prospections**.



Carte des secteurs, sous-secteurs et points d'intervention au front Sud-Est d'invasion

Sites inoculés contre la Fougère et la Jacinthe d'eau, sous la coordination de l'ANCB, ou de la Biofabrique de Port-Laguerre (pour les bassins à vocation agricole en province Sud)



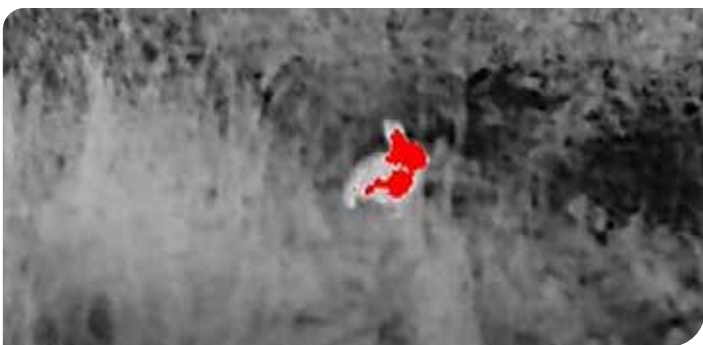
DÉVELOPPEMENT ET TESTS DE PROTOTYPES DE PIÈGES MULTI-CAPTURES À BULBUL



Prototype de piège en cours de tests

Les tests et améliorations d'un prototype de piège à Bulbul, en collaboration avec l'IAC, se sont poursuivis en 2023. Par ailleurs, un protocole et des règles de mise à disposition ont été rédigés

RÉGULATION INNOVANTE CONTRE LES LAPINS ENSAUVAGÉS



Lapin détecté lors d'une opération de tir de nuit avec lunette thermique

Dans le cadre de la poursuite des opérations innovantes et démonstratives menées à Kaala-Gomen sur les lapins



Auxiliaires biologiques sur une feuille de Jacinthe d'eau



ensauvagés, **6 opérations de Tir de nuit avec lunette thermique** (intervention de la FFCNC à hauteur de 19 heures-tireurs) **ont permis d'éliminer 28 lapins sur 60 observations cumulées. 18 lapins ont par ailleurs été capturés en 448 nuits pièges.**

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA JACINTHE ET LA FOUÈRE D'EAU

Depuis novembre 2021, **24 sites** envahis par la **Jacinthe d'eau** ont bénéficié d'un lâcher d'auxiliaires réalisés sous la coordination de l'ANCB (22 en province nord et 2 en province Sud), dont 4 en 2023, pour un total de **2 750 auxiliaires lâchés** (600 en 2023).

12 sites envahis par la **Fougère d'eau**, tous en province Nord, ont également bénéficié d'un lâcher d'auxiliaires spécifiques (4 en 2023).

Sur la même période, **52 suivis** ont été menés par l'ANCB (23 en 2023).



Raquette infestée par *C. cactorum*, suivi aout 2022

TEST DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE OPUNTIA SP.

Un nouveau suivi des inoculations d'auxiliaires *Cactoblastis cactorum* et *Diapsis echinocacti* sur des populations d'*Opuntia* de Foué a été réalisé en février 2023 au cours duquel aucune trace d'auxiliaire n'a été retrouvée.

CARTOGRAPHIE ET DÉTERMINATION DES ESPÈCES D'OPUNTIA PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En préalable du développement de la lutte biologique contre les *Opuntia* les plus envahissants, une prospection active et un appel à signalement ont été conduits par l'ANCB. A ce stade, **204 stations ont été géolocalisées et 5 espèces distinctes pré-identifiées. Par ailleurs, 53 prélèvements de tissus et 19 prélèvements de cochenilles sont en cours d'analyses moléculaires** au Département de l'agriculture et de la pêche du Queensland en Australie, pour confirmation des espèces d'*Opuntia* et d'auxiliaires présents sur le territoire.

CHANTIER DÉMONSTRATIF DE LUTTE CONTRE PLUCHEA ODORATA À MARÉ



Collégiens de Tadine luttant activement contre *Pluchea odorata*, sous la supervision de l'agent de l'ANCB basé à Maré

A l'initiative de la province des Îles Loyauté, l'ANCB a coordonné la mise en œuvre d'un chantier de lutte démonstratif avec la contribution de 34 collégiens de Tadine et leur professeur de

SVT. Une **surface d'environ 100m²** a été traitée.

Cette action a permis par ailleurs d'informer et sensibiliser le public scolaire à la problématique des EEE et en particulier du *Pluchea odorata* sur l'île de Maré.

4 Formations

En 2023, **34 personnes** ont été formées au cours de **deux formations** au piégeage des cochons et cerfs par l'ANCB-Pôle Menaces (hors formations réalisées par l'équipe PROTEGE, voir chapitre III).

5 Expertises

Le pôle Menaces a été sollicité pour expertise et appui technique, dans le cadre de plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux. Au total, il a répondu à **36 sollicitations**. Quelques exemples ci-dessous :

- ✓ Provinces et Gouvernement : expertise sur le projet de modification de la délibération 7/CP relative à la valorisation de la viande de cerf issue de la chasse
- ✓ Provinces : expertise sur le risque d'importation de l'Alapaga (*Vicugna pacos*)
- ✓ IPNC : contribution à i) une étude post-doc sur la résistance aux antibiotiques et la transmission de pathogènes par certaines EEE et ii) au projet RESILEPTO sur la recherche de réservoirs et vecteurs parmi la faune sauvage exotique envahissante
- ✓ NSW Department of Primary Industries : contribution à une étude relative à la structuration et la divergence génétique des populations de Cerf *rusa* en Nouvelle-Calédonie et dans

le Pacifique

- ✔ OFB Nouvelle-Calédonie, IRD et Vie d'Ô douce : partenaire de quatre projets soumis à l'AMI recherche-action parmi lesquels deux projets retenus et mis en œuvre en 2024
- ✔ MNHN INPC : édition de la monographie géographique de l'Atlas des Carnivores et Primates
- ✔ UICN : comité de relecture des éditions relatives au i) Panorama de la réglementation relative aux EEE, et à ii) l'impact des EEE sur des espèces menacées
- ✔ PROE/PILN : développement d'un Plan de Détection et de Réponse Rapide contre les espèces envahissantes à Wallis et Futuna, dans le cadre de PROTEGE

6 Activités réseaux

Le pôle Menaces participe de façon continue aux échanges entre partenaires régionaux et internationaux au bénéfice des actions menées en Nouvelle-Calédonie. Il a notamment participé au PILN meeting du 13 au 17 novembre 2023 aux Samoa occidentales.

7 Communication et sensibilisation

En 2023, le pôle Menaces a contribué à l'édition, à la diffusion et/ou aux interventions suivantes :

- ✔ **2** interventions radio, **6** reportages vidéos, **10** articles de presse écrite, **9** fêtes, foires et salons, **2** présentations à des scolaires et **2** conférences grand public;
- ✔ **9** brèves, **8** revues de presse, **7** documents (rapports, documents de sensibilisation et documents techniques) mis en ligne sur le site www.cen.nc; **5** vidéos (chaîne YouTube), et **18** publications Facebook ;
- ✔ **3** lettres d'information technique « Plus d'info » sur l'actualité des EEE en Nouvelle-Calédonie et dans le monde (N°15, 16 et 17).
- ✔ D'autre part, **la stratégie de lutte contre les EEE à l'échelle pays** et les actions du pôle Menaces ont été évoquées par de nombreux médias (articles de presses, diffusions télévisées et radios)



Reportage de Calédonia TV sur la lutte contre les cochons ensauvagés à Maré et la régulation innovante contre les lapins ensauvagés.



Annexes



ANNEXE 1

Tableau des effectifs en 2023

ANNEXE 2

Organigramme de l'ANCB

ANNEXE 3

Organigramme des Membres du Conseil d'Administration
et du Conseil scientifique

ANNEXE 4

Organigramme des Membres du Conseil Scientifique

ANNEXE 1

Tableau des effectifs en 2023

	FONCTION	NOM PRÉNOM
DIRECTION	Directrice	BAILLON Nathalie
	Secrétaire /Assistante Direction	KOMORNICKI Floriane
PÔLE MARIN	Coordinatrice	VIVIANT Morgane
	Adjointe Chargée de mission Patrimoine mondial	MORLON Anaïs
	Cheffe de projet Récifs Résilients	SECHAUD Amélie
	Cheffe de projet Récifs Résilients	NGUYEN THI Camille
	Adjointe Récifs résilients	NGUYEN THI Camille
PÔLE TERRESTRE	Coordinatrice	BOISSENIN Mélanie
	Adjointe Chargée de mission	LEFEBVRE Sophie
PÔLE MENACES	Coordinateur	BARRIERE Patrick
	Adjointe Chargée de mission cellule de veille	LAFILLE Laure-Line
	Chargée de mission gestion base de données	MATTEI Julie
	Technicien Animateur terrain Îles Loyauté	PIJONE Marcel
	Technicien Animateur terrain Grande Terre	CADIN Ken
	Cheffe de projet PROTEGE/Thème EEE	WEMA Carole
	Adjointe Chargée de mission SIG/BDD PROTEGE/Thème EEE	BIDAU Géraldine
	Technicien Animateur terrain PROTEGE/Thème EEE	LEBOUTEILLER Maxime

MISSIONS PRINCIPALES

Direction de l'ANCB, coordination

Gestion administrative et suivi comptable

Coordination des activités et des missions du pôle Marin

Assiste la coordinatrice du pôle patrimoine marin : coordination de la gestion du bien inscrit, appui à l'animation de l'IFRECOR et du PAD

Coordination de l'Initiative Récifs Résilients en Nouvelle-Calédonie
Démissionnaire au 30/06/2023

Coordination de l'Initiative Récifs Résilients en Nouvelle-Calédonie
Promotion interne

Adjointe à la coordination de l'Initiative Récifs Résilients
en Nouvelle-Calédonie

Coordination des activités et des missions du pôle Terrestre

Assistance à la coordinatrice, suivi de la gestion des sites, encadrement technique des chantiers, et gestion des données forêt sèche

Coordination des activités et des missions du pôle Menaces

Gestion de la cellule de veille et de surveillance des espèces envahissantes, coordonne les différentes actions (de la détection d'une invasion à la coordination d'une réponse rapide appropriée), surveillance et suivi des sites à risques et des sites pilotes, assistance au coordinateur

Analyse et saisie des données biologiques issues des mâchoires, Gestion et développement de bases de données biologiques, production et saisie d'informations géographiques, analyse, traitement et production cartographique

Participation opérationnelle à la régulation et au suivi biologique des populations de cochons sauvages sur l'ensemble des Iles Loyauté

Coordination opérationnelle des opérations de régulation, au développement de méthodes de régulation et au suivi biologique des habitats et des populations de gros gibiers

Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE

Développement SIG et BDD environnementale, Assistance au chef de projet, gestion administrative

Accompagnement des différents prestataires en tribu et sur les zones prioritaires du projet, suivi des activités de terrain mises en œuvre par l'équipe projet et ses prestataires, acquisition sur le terrain de données environnementales sur les ongulés envahissants et leurs impacts, relevé de données géoréférencées. Mise en place sur le terrain de dispositifs de suivi environnemental

ANNEXE 2

Organigramme de l'ANCB en fin d'année 2023



ANNEXE 3

Organigramme des Membres du Conseil d'Administration 2023



BOUTEILLE FRÉDÉRIC
(Haut-Commissariat)



MAURER CÉLINE
(Office Français de la biodiversité)



KATIDJO-MONNIER JÉRÉMIE
(Nouvelle-Calédonie)



IHAGE SAMUEL
(Sénat Coutumier)



HONEME CHRISTIANE
(province des Îles Loyauté)



HEO NADIA
(province Nord)



SUVE FRANÇOISE
(province Sud)



POININE ALPHONSE
(Association des maires
de Nouvelle-Calédonie.)



BERTHELOT OLIVIER
(Association françaises
des maires de
Nouvelle-Calédonie.)



FARAUULT CARINE
(Commissaire du Gouvernement
de Nouvelle-Calédonie)



LITVAN DAVID
(Direction des finances
publiques
de Nouvelle-Calédonie.)



BRESCIA FABRICE
(Pst Conseil Scientifique)



BAILLON NATHALIE
(ANCB)

ANNEXE 4

Organigramme des Membres du Conseil Scientifique



**BERTAUX-LECELLIER
VÉRONIQUE**



**BOUCHET
PHILIPPE**



**BRESCIA
FABRICE**



**BRUY
DAVID**



**DAVID
VICTOR**



**FOGLIANI
BRUNO**



**MENKES
CHRISTOPHE**



**SOULARD
BENOÏT**



**WANTIEZ
LAURENT**



**BAILLON
NATHALIE**
(ANCB)

Liste des acronymes

ANCB	Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité	MNHN	Museum National d'Histoire Naturelle
CEN	Conservatoire d'espaces Naturels de la Nouvelle-Calédonie	MOM	Ministère des Outre-mer
ADCK	Agence de Développement de la Culture Kanak	MTE	Ministère de la Transition Ecologique
ADECAL	Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie	NC	Nouvelle-Calédonie
ACCAF	Association Communale de Chasse Agréée de Farino	CEIL	Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie
AP	Appel à Projets	OFB	Office Français pour la Biodiversité
ASBO	Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité à Ouvéa	OPC	Observatoire des pêches côtières
AON	Association Omnisport de Népoui	PAD	Plan d'Actions Dugong
A2E	Aires Educatives Environnementales	PAT	Plan d'Actions Tortues
DASS	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	PAS	Plan d'Actions Simplifiés
CA	Conseil d'Administration	PEE	Pôle Espèces Envahissantes
CANC	Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie	PEW	The Pew Charitable Trust
CBNC	Conservatoire Botanique de Nouvelle-Calédonie	PFS	Pôle Forêt Sèche
CCPNC	Confédération des pêcheurs de Nouvelle-Calédonie	PGF	Parc des Grandes Fougères
CI	Conservation International	PPGF	Parc provincial des Grandes Fougères
CIE	Centre d'Initiation à l'Environnement	PPRB	Parc provincial de la Rivière Bleue
CNRT	Groupement d'Intérêt Public sur le Nickel et son environnement	PII	Pacific Invasive Initiative
CPS	Communauté du Pacifique	PILN	Pacific Invasive Learning Network
CS	Comité de Suivi	PN	province Nord
CT	Comité Technique	PNMC	Parc Naturel de la Mer de Corail
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement	PM	Patrimoine Mondial
DAVAR	Direction des Affaires Vétérinaires Alimentaires et Rurales	PROE	Programme Régional Océanien pour l'Environnement
DDDT	Direction du Développement Durable des Territoires	PROTEGE	Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes province Sud
DIMENC	Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de la Nouvelle-Calédonie	PS	Plan d'urbanisme de développement
DINUM	Direction du Numérique et de l'Innovation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	PUD	Plan d'urbanisme de développement
DEXEN	Cabinet de Développement et Expertise en Environnement	RCEA	Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés
DOS	Document d'Orientations stratégiques	RRN	Reef Resilience Network
EDEC	Etablissement De l'Elevage de Cervidés de Nouvelle-Calédonie	REPRISE	Restauration d'Ecosystèmes pour la Prévention des Risques naturels et les Services Eco systémiques
EEE	Espèce Exotique Envahissante	RIE	Rapports d'incidence environnementale
EIE	Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement	RORC	Réseau d'Observation des Récifs Coralliens
FED	Fonds Européens pour le Développement	RR	Réaction Rapide
FFCNC	Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie	SAGE	Service Aménagement et Gestion de l'Eau
FS	Forêt Sèche	SCO	Société Calédonienne d'Ornithologie
GBRF	Great Barrier Reef Foundation	SS	Sauvetage des Espèces Végétales Endémiques
GIE	Groupement d'Intérêt Economique	SFS	Stratégie de conservation des forêts sèches
GIP	Groupement d'Intérêt Public	SIEC	Service Impact Environnemental et Conservation
GT	Groupe de Travail	SIG	Système d'Information Géographique
IAC	Institut Agronomique Néo-Calédonien	SIVAP	Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
IFAP	Institut de Formation à l'Administration Publique	SMGF	Syndicats Mixtes de Gestion Forestière
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens	SMRA	Service des Milieux et Ressources Aquatiques
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
IRD	Institut de Recherche pour le Développement	TNC	The Nature Conservancy
IRR	Initiative Récifs Résilients	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
KNS	Koniambo Nickel SAS	UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
LAGMR	Lycée Agricole et Général Michel Rocard	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
LNC	Les Nouvelles Calédoniennes	WIPSEA	Startup technologique dédiée à la préservation de la biodiversité et experte en analyse d'images par le Deep Learning.
		WWF	World Wildlife Fund
		ZCO	Zône Côtière Ouest





AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA **BIODIVERSITÉ**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



[Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité](#)



[Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité](#)



[Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité](#)

